

OFFICE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE LA RÉPUBLIQUE D'ARMÉNIE

EN TANT
QU'OFFICE DÉSIGNÉ (OU ÉLU)

TABLE DES MATIÈRES

L'OUVERTURE DE LA PHASE NATIONALE – RÉSUMÉ

LA PROCÉDURE LORS DE LA PHASE NATIONALE

ANNEXES

Taxes	Annexe AM.I
Pouvoir	Annexe AM.II

Liste des abréviations :

Office : Office de la propriété intellectuelle de la République d'Arménie

LB : Loi sur les [brevets](#)

RÉSUMÉ

**Office désigné
(ou élu)**

RÉSUMÉ**AM**

**OFFICE DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE DE LA RÉPUBLIQUE
D'ARMÉNIE**

AM

Résumé des exigences pour l'ouverture de la phase nationale

Délais applicables pour l'ouverture de la phase nationale :	En vertu de l'article 22.3) du PCT :	31 mois à compter de la date de priorité
	En vertu de l'article 39.1)b) du PCT :	31 mois à compter de la date de priorité
Traduction de la demande internationale requise en ¹ :	Arménien	
Éléments que doit comporter la traduction pour l'ouverture de la phase nationale ¹ :	En vertu de l'article 22 du PCT : Requête, description, revendications (si elles ont été modifiées, seulement telles que modifiées, ainsi que toute déclaration faite en vertu de l'article 19 du PCT), texte éventuel des dessins, abrégé	
	En vertu de l'article 39.1) du PCT : Requête, description, revendications, texte éventuel des dessins, abrégé (si l'un quelconque de ces éléments a été modifié, il doit figurer seulement tel que modifié par les annexes du rapport d'examen préliminaire international)	
Une copie de la demande internationale est-elle requise ?	Non	
Taxe nationale :	Monnaie :	Dram arménien (AMD)
	Pour un brevet et un brevet de courte durée:	
	Taxe de dépôt ¹ :	AMD 20.000
	Taxe additionnelle pour chaque revendication à compter de la 6 ^e ¹ :	AMD 5.000
	Taxe de revendication de priorité, par priorité :	AMD 10.000
Taxes annuelles pour la 2 ^e et la 3 ^e année, par année :	AMD 20.000	

[Suite sur la page suivante]

¹ Doit être remise ou payée dans le délai applicable en vertu de l'article 22 ou 39.1) du PCT.

RÉSUMÉ

**Office désigné
(ou élu)**

RÉSUMÉ**AM**

**OFFICE DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE DE LA RÉPUBLIQUE
D'ARMÉNIE**

AM*[Suite]*

Exemption, réduction ou remboursement
de la taxe nationale:

Les taxes nationales relatives à l'obtention et au maintien en vigueur des brevets et des brevets de courte durée sont réduites de 75% si le déposant est une personne physique ou une personne morale ayant moins de 25 employés, et de 50% pour les personnes morales ayant de 25 à 100 employés.

Exigences particulières de l'office
(règle 51*bis* du PCT)²:

Nomination d'un mandataire si le déposant n'est pas domicilié en Arménie

Fourniture, le cas échéant, d'un listage des séquences de nucléotides ou d'acides aminés sous forme électronique

Qui peut agir en qualité de
mandataire ?

Toute personne domiciliée en Arménie

L'office accepte-t-il les requêtes en
restauration du droit de priorité
(règle 49*ter.2* du PCT) ?

Oui, l'office applique à ces requêtes le critère du "caractère non intentionnel"

² Si le déposant n'a pas déjà fait le nécessaire dans le délai applicable en vertu de l'article 22 ou 39.1) du PCT, l'office l'invitera à le faire dans un délai fixé dans l'invitation.

LA PROCÉDURE LORS DE LA PHASE NATIONALE

AM.01 TRADUCTION (CORRECTION). Il est possible de corriger des erreurs dans la traduction de la demande internationale en se référant au texte de la demande internationale telle qu'initialement déposée (voir les paragraphes 6.002 et 6.003 de la phase nationale).

AM.02 TAXES (MODE DE PAIEMENT). Le mode de paiement des taxes mentionnées dans le résumé et dans le présent chapitre est indiqué à l'annexe AM.I.

AM.03 EXAMEN. La demande internationale fait l'objet d'un examen de forme, et est publiée six mois après la date d'ouverture de la phase nationale. Un brevet est délivré après l'examen quant au fond si la demande internationale satisfait aux exigences de brevetabilité. Une requête en examen quant au fond peut être déposée par le déposant ou par un tiers après la publication de la demande internationale, dans un délai de cinq ans à compter de la date d'ouverture de la phase nationale.

AM.04 POUVOIR. Si le déposant n'est pas domicilié en Arménie, un mandataire doit être désigné au moyen d'un pouvoir dont le modèle est reproduit à l'annexe AM.II.

PCT art. 28
41
LB art. 50

AM.05 MODIFICATION DE LA DEMANDE; DÉLAIS. Des modifications et des corrections peuvent être apportées à la description, aux revendications et aux dessins dans un délai de deux mois après l'ouverture de la phase nationale, à condition que l'étendue de l'objet de la demande ne s'en trouve pas augmentée.

AM.06 TAXES ANNUELLES. La première taxe annuelle doit être payée en même temps que la taxe de délivrance du brevet ou avant le commencement de la deuxième année de validité du brevet si cette date est postérieure à la première. Le paiement peut encore être effectué, moyennant une surtaxe de 50 % pour paiement tardif, dans les six mois qui suivent la date d'échéance. Le montant des taxes annuelles est indiqué à l'annexe AM.I.

PCT art. 24.2)
48.2)
PCT règle 82bis
LB art. 36

AM.07 EXCUSE DES RETARDS DANS L'OBSERVATION DES DÉLAIS. Il convient de se reporter aux paragraphes 6.022 à 6.027 de la phase nationale. Le retard dans l'observation des délais au cours de la phase d'examen peut être excusée pendant une période de trois mois après l'envoi de la notification des conséquences juridiques de l'inobservation du délai, et moyennant paiement de la taxe correspondante indiquée à l'annexe AM.I.

PCT art. 25
PCT règle 51
LB art. 57

AM.08 RÉVISION EN VERTU DE L'ARTICLE 25 DU PCT. Les grandes lignes de la procédure applicable sont exposées aux paragraphes 6.018 à 6.021 de la phase nationale. En cas de désaccord avec la décision finale de l'office, le déposant a le droit, dans les trois mois qui suivent la réception de la décision, de former recours auprès du Conseil des recours de l'office, moyennant paiement d'une taxe de recours dont le montant est indiqué à l'annexe AM.I. Si le déposant conteste la décision du Conseil des recours de l'office, il peut, dans les six mois qui suivent la réception de la décision du conseil, saisir le tribunal.

PCT règle 49bis.1.a),
b)
76.5
LB art. 12
29
50
53
54

AM.09 BREVET DE COURTE DURÉE. Si le déposant souhaite obtenir un brevet de courte durée en lieu et place d'un brevet en Arménie, sur la base d'une demande internationale, le déposant, lorsqu'il accomplit les actes visés à l'article 22 ou 39, devra l'indiquer à l'office. Une demande de brevet de courte durée fait l'objet d'un examen de forme, et un brevet de courte durée est délivré si la demande internationale satisfait également, à première vue, aux exigences de brevetabilité. À cet effet, on entend par état de la technique les documents à la disposition de l'examineur.

LB art. 46

AM.10 **CONVERSION.** Le déposant peut, **au plus tard, 10 jours ouvrables** avant la date de **publication de la demande**, soumettre une requête visant à convertir la demande de brevet en une demande de **brevet de courte durée**. La demande de **brevet de courte durée** peut être convertie en une demande de brevet à tout moment avant que la décision de délivrer un **brevet de courte durée** ne soit prise. La demande convertie doit avoir comme date de priorité la date de la demande initiale.

AM.11 **SÉQUENCES DE NUCLÉOTIDES OU D'ACIDES AMINÉS.** Lorsque la demande internationale contient la divulgation d'une ou de plusieurs séquences de nucléotides ou d'acides aminés, le déposant doit fournir un listage des séquences dans une partie distincte de la description sous forme électronique.

TAXES

(Monnaie : Dram arménien)

Brevets

Taxe de dépôt ¹	20.000
Taxe additionnelle pour chaque revendication à compter de la 6 ^e ¹	5.000
Taxe de revendication de priorité, par priorité ¹	10.000
Taxe de délivrance ¹	15.000
Taxe de publication pour chaque feuille de la description de l'invention à compter de la 26 ^e ¹	2.500
Taxes de recours contre une décision relative à l'examen ¹	25.000
Taxe de requête en excuse des retards dans l'observation d'un délai ¹	15.000
Taxe pour la restauration du droit de priorité	10.000
Taxe de transformation d'une demande de brevet en demande de brevet de courte durée ¹	10.000
Taxes annuelles ¹ :	
– pour la 2 ^e et la 3 ^e années, par année	20.000
– pour la 4 ^e et la 5 ^e années, par année	25.000
– pour la 6 ^e et la 7 ^e années, par année	30.000
– pour la 8 ^e et la 9 ^e années, par année	40.000
– pour la 10 ^e et la 11 ^e années, par année	50.000
– pour la 12 ^e et la 13 ^e années, par année	60.000
– pour la 14 ^e et la 15 ^e années, par année	70.000
– pour la 16 ^e et la 17 ^e années, par année	80.000
– de la 18 ^e à la 20 ^e années, par année	100.000
– pour la 21 ^e et la 22 ^e années, par année	130.000
– de la 23 ^e à la 25 ^e années, par année	160.000

¹ Les taxes sont réduites de 75% si le déposant est une personne physique ou une personne morale ayant moins de 25 employés, et de 50% pour les personnes morales ayant de 25 à 100 employés.

Brevet de courte durée

Taxe de dépôt ²	20.000
Taxe additionnelle pour chaque revendication à compter de la 6 ^e ²	5.000
Taxe de revendication de priorité, par priorité ²	10.000
Taxe de délivrance d'un brevet de courte durée ²	15.000
Taxe de publication pour chaque feuille à compter de la 26 ^e ²	2.500
Taxes de recours contre une décision relative à l'examen ²	15.000
Taxe de requête en excuse des retards dans l'observation d'un délai ²	15.000
Taxe de transformation d'une demande d'un brevet de courte durée en demande de brevet ²	10.000
Taxes annuelles ² :	
– pour la 2 ^e et la 3 ^e années, par année	20.000
– pour la 4 ^e et la 5 ^e années, par année	25.000
– pour la 6 ^e et la 7 ^e années, par année	30.000
– pour la 8 ^e et la 9 ^e années, par année	35.000
– pour la 10 ^e année	40.000

Comment le paiement peut-il être effectué ?

Le paiement des taxes doit être effectué en drams arméniens. Tous les paiements doivent indiquer le numéro de la demande (national, s'il est déjà connu; international, si le numéro de la demande nationale n'est pas encore connu), le nom du déposant et le type de taxe qui est payée. Les taxes doivent être payées à l'office par chèque bancaire.

² Voir la note 1.

ԼԻԱԶՈՐԱԳԻՐ

POWER OF ATTORNEY

Սույն լիազորագիրը տրված է _____

The present Power is granted to _____

(հասցեն _____

(address _____

ի դեմս գրանցված արտոնագրային հավատարմատար(ներ) _____

in the name of the registered patent attorney(s) _____

առ այն, որ նրան(ց) հանձնարարված է ներկայացնել _____

which is hereby empowered to represent the interests of _____

շահերը Հայաստանի Հանրապետության տարածքում արդյունաբերական սեփականության իրավունքի ձեռքբերման, պաշտպանման, գործողության մեջ պահելու հետ կապված բոլոր հարցերով:

in all matters related to application for granting, maintenance and protection of industrial property rights within the territory of the Republic of Armenia.

Լիազորագիրը տրված է 3 տարի ժամկետով:

The term of this Power is 3 years.

Կատարված է _____
Done in _____

(տեղը)
(place)

Թվականը _____
Date _____

Լիազորող
Issuer
Անուն, հայրանուն, ազգանուն
Name _____

Պաշտոնը _____
Position _____

Ստորագրություն
Signature _____

()